

DAC - BOITE 85

SAN GIACINTO - L'AFFARE DI MONNOIR (19 APRILE 1913 - 25 GENNAIO 1914).

MONSIGNOR STAGNI DELEGATO

85.1/1 St. Hyacinthe - Affare di Monnoir (1912)

19.4.1912, Robert, Amédée (abbé, St-Hyacinthe): avis de réception

30.4.1912, Desmarais, Hermas (abbé, St-Hyacinthe) à Stagni: protestations; ils ont acheté un terrain à Iberville; problème des dettes envers Edwards

7.3.1912, De Lai à Stagni: jugement de la Consistoriale au sujet de l'affaire de Monnoir

13.5.1912, Stagni à Desmarais: suspense a divinis (3 pages) (minute et lettre)

10.5.1912, Bruchési à Stagni: les prêtres de Monnoir n'ont enregistré aucun contrat pour l'achat d'un terrain à Iberville

13.5.1912, Stagni aux prêtres de Monnoir: décret de suspense a divinis (lettre et minute)

15.5.1912, Stagni à Collin, Charles (ptre, Montréal): lui envoie les lettres de suspense pour les prêtres de Monnoir; suivi de:

doc. 1...13.5.1912, Stagni à Collin: délègue celui-ci pour la remise des lettres de suspense

doc. 2...5.1912, reçu que les prêtres de Monnoir devraient signer

13.5.1912, Stagni à Bernard et Bruchési: envoie copie de la lettre de De Lai et copie de la suspense des prêtres de Monnoir (minute et lettre)

13.5.1912, Stagni à Labrèche, Déziel: tous les prêtres de Monnoir ont été suspendus

10.5.1912, Bernard à Stagni: les prêtres de Monnoir n'ont acheté aucun terrain à Iberville; le décret de suspense est parfait (3 pages)

13.5.1912, Bernard à Stagni: le notaire Guillette a entre les mains un contrat conditionnel pour l'achat d'un terrain

15.5.1912, Bernard à Stagni; accuse réception de la lettre du 13.5

16.5.1912, Stagni à Bernard: compliments; lui enverra une copie certifiée du décret de suspense

15.5.1912, Bruchési à Stagni: respect et dévotion

15.5.1912, Collin à Stagni: a remis la lettre de suspense; suivi de:

doc. 1...14.5.1912, prêtres de Monnoir (17 signatures), reçu du décret de suspense

17.5.1912, Stagni à Collin: le remercie

15.5.1912, Labrèche: avis de réception

15.5.1912, Desmarais: avis de réception

14.5.1912, Collin: avis de réception

14.5.1912, Collin: avis de réception

4.6.1912, Stagni à Collin: lui envoie la lettre de suspense pour l'abbé Robert

4.6.1912, Desmarais à Stagni [Au verso, Stagni annote que Lemieux lui a confié cette lettre]: explique pourquoi il ne lui avait pas répondu; en ont appelé de la suspense

7.6.1912, Stagni à De Lai: rapport (6 pages)

s.d., ? à ? : sur Iberville et les décisions prises à Rome: suivi de:
doc. 1...10.6.1912, Stagni à Desmarais: il est impossible d'en appeler d'une décision de la Consistoriale
10.6.1912, Stagni à Desmarais: même lettre
10.6.1912, Roberge, L.-O. (secr., év. de St-Hyacinthe) à Stagni: ne croit pas à l'achat d'un terrain à Iberville
11.6.1912, Stagni à De Lai: au sujet des prêtres de Monnoir (4 pages)
11.6.1912, Desmarais à Stagni: résumé de la situation actuelle de la Corporation (5 pages)
14.6.1912, Stagni à Bernard: lui envoie copie du résumé de Desmarais
14.6.1912, Desmarais: avis de réception
20.6.1912, prêtres du Collège de Monnoir à Stagni: peuvent encore recevoir leurs élèves à Iberville en septembre
22.6.1912, Stagni à Desmarais: en réponse, le renvoie à ce qu'il lui a déjà écrit
27.6.1912, Stagni à Bruchési: est d'accord pour la publication du décret de suspense, mais non des documents réservés qui l'ont précédé (2 copies)
26.6.1912, Bernard à Stagni: au sujet du mémoire de Desmarais

85.1/2 (segue) (1912)

20.6.1912, De Lai à Stagni: le supérieur de Monnoir lui a écrit; demande des renseignements au sujet des prêtres révoltés
21.6.1912, De Lai à Stagni: le remercie pour le rapport
4.7.1912, Bruchési: mandement au sujet des difficultés du Collège de Sainte-Marie-de-Monnoir (4 exemplaires: 2 en français et 2 en anglais)
9.7.1912, Roy, Émile (VG, Montréal) à Stagni: lui envoie:
doc. 1...28.6.1912, Roberge à Roy: les prêtres de Monnoir n'entendent pas se soumettre à la décision de la Consistoriale
13.7.1912, Bernard à Stagni: envoie:
doc. 1...7.7.1912, Bernard: mandement (2 copies)
18.7.1912, Stagni à Bernard: le remercie; le Collège ne peut pas être reconnu par l'autorité ecclésiastique
17.7.1912, Roy à Stagni: au sujet du terrain d'Iberville; suivi de:
doc. 1...18.7.1912, Montreal Gazette: "Will Question Ex-Papal Delegate", s.p.
doc. 2...18.7.1912, Montreal Gazette: "Comment Severe on Monet Speech", p. 16 [Il rapporte le commentaire d'Henri Bourassa dans Le Devoir], et "Hope for Settlement", p. 16
22.7.1912, Stagni à De Lai: rapport; craint qu'on doive en arriver à l'excommunication (7 pages)
22.7.1912, Sinnott à Sbarretti: sur la possibilité que celui-ci soit examiné par le tribunal au sujet de la question de Monnoir (4 pages)
22.7.1912, Sinnott: Roy est venu à la DAC pour confier des coupures de journaux et pour demander une déclaration publique du dél.ap. et de la Consistoriale, ainsi que l'excommunication des prêtres de Monnoir; suivi de:
doc. 1...17.7.1912, Le Devoir: "L'affaire de Sainte-Marie de Monnoir", s.p.
doc. 2...17.7.1912, La Patrie: "Le Juge Monet et le Collège Ste-Marie de Monnoir", s.p.
doc. 3...17.7.1912, La Presse: "L'affaire du collège de Monnoir", s.p.

doc. 4...17.7.1912, The Gazette: "Controversy Unprecedented", s.p.
doc. 5...19.7.1912, Le Devoir: Henri Bourassa, "M. Monet et l'autorité épiscopale", s.p.
doc. 6...17.7.1912, La Patrie: "Pénible affaire", s.p.
doc. 7...17.7.1912, La Presse: "L'assemblée de Saint-Jean", s.p.
doc. 8...s.d., ?: Bruchési est dément

20.7.1912, Bernard à Stagni: au sujet du mémoire de Desmarais (3 pages); suivi de:
doc. 1...1. 7.1912, Brodeur, L.-P. à Bernard: même sujet (3 pages)

25.7.1912, Stagni à Bernard: le remercie

25.7.1912, Stagni à De Lai: rapport

26.7.1912, Stagni à Roy: transmet documents

7.1912, Roy à Stagni: envoie:

doc. 1...s.d., ?: "On en appellera à Rome", s.p.

30.7.1912, Roy à Sinnott: articles dans la presse; suivi de:

doc. 1...s.d., Le Pays: "L'affaire Edwards et le Collège de Monnoir", s.p.

doc. 2...s.d., The Gazette: "Judge Monet in Stinging Reply", p. 20

doc. 3...28.7.1912, Monet à Bruchési: lui offre de faire la paix

85.1/3 (segue) (1912)

16.7.1912, De Lai à Stagni: envoie:

doc. 1...18.7.1912 [sic!], De Lai à Bruchési et Bernard: le 11.7.1912, la Congr. Consistoriale a rejeté l'appel des prêtres de Sainte-Marie-de-Monnoir; le jour suivant, Pie X a confirmé cette décision; par conséquent, lesdits prêtres sont suspendus a divinis (en latin)

16.7.1912, De Lai à Bruchési et Bernard: copie en latin et traduction française [Cette copie et cette traduction ont été faites par la DAC, qui a aussi corrigé la date du document]

5.8.1912, Roy à Stagni: le juge Gervais est venu voir Bruchési au nom des Messieurs de Monnoir qui sont décidés à faire leur soumission

7.8.1912, Roy à Stagni: Bernard donnera l'exeat aux prêtres qui se soumettront et quitteront St-Hyacinthe

7.8.1912, Stagni: compte rendu d'une entrevue avec Lemieux et Gervais (2 copies)

8.8.1912, Stagni à Desmarais: au sujet de l'entrevue avec Lemieux; exige que l'acte de soumission soit fait par écrit et sans intermédiaire (2 copies)

7.8.1912, Nadeau, S.-A. à Sinnott: demande une entrevue au sujet de l'affaire de Monnoir [Au verso, Sinnott écrit que le 9.8.1912, Nadeau lui a demandé si le Collège de Monnoir pourrait rouvrir à Iberville]

10.8.1912, Sinnott: compte rendu d'une entrevue de Stagni avec Bruchési et Bernard; suivi de:

doc. 1...acte de soumission que les prêtres de Monnoir doivent signer

doc. 2...conditions requises pour que la soumission puisse être acceptée et pour que la suspense soit levée

doc. 3...au sujet de la disposition des biens du Petit Séminaire de Sainte-Marie-de-Monnoir

doc. 4...Bernard se déclare prêt à donner l'exeat

8.8.1912, Stagni à De Lai: puisque Archambeault était prêt à partir pour Rome, lui a demandé d'assister à son entrevue avec Bruchési et Bernard, pour en relater la teneur à De Lai

6.8.1912, Robert, Amédée (ptre, St-Hyacinthe): accuse réception de la lettre de Stagni en date 31.5

9.8.1912, Bruchési et Bernard: lettre au clergé et aux fidèles de leurs diocèses promulguant les dernières ordonnances de Rome relativement à l'affaire de Sainte-Marie-de-Monnoir (2 copie)

11.8.1912, Merry del Val à Stagni: les appels des prêtres de Monnoir contre les décisions des évêques ont été rejetés (tél. en chiffres)

11.8.1912, Stagni à Bruchési et Bernard: au sujet du câblogramme

12.8.1912, Stagni à Desmarais: même sujet

9.8.1912, Bernard à Stagni: au sujet de l'entrevue de celui-ci avec Lemieux et de la question des biens du Petit Séminaire

s.d.[enregistré le 14.8.1912], Bruchési à Stagni: envoie:

doc. 1...10.8.1912, The Gazette: "No Final Word in Monnoir Dispute"

13.8.1912, Bernard à Stagni: le remercie pour la lettre du 11.8; au sujet des biens du Petit Séminaire

13.8.1912, Bruchési à Stagni: le remercie au sujet de la lettre du 11.8

14.8.1912, Bernard à Stagni: envoie:

doc. 1...14.8.1912, Bergeron à Bernard: se soumet

doc. 2...13.8.1912, Bergeron aux membres du Conseil de la Corporation du Petit Séminaire de Ste-Marie-de-Monnoir: démissionne comme membre de la Corporation

doc. 3...14.8.1912, Bernard à Bergeron: exprime sa joie; ne peut prendre aucune disposition avant que Bergeron ait fait sa soumission au Saint-Siège; Bergeron doit écrire à Stagni

15.8.1912, Desmarais: avis de réception

15.8.1912, Bergeron à Stagni: envoie:

doc. 1...15.8.1912, Bergeron à Stagni: acte de soumission

20.8.1912, prêtres de Monnoir à Stagni: même sujet

23.8.1912, Stagni aux prêtres de Monnoir: le remercie; suivi de:

doc. 1...23.8.1912, Stagni aux prêtres de Monnoir: directions en latin

23.8.1912, Stagni à Bergeron: lui envoie copie des instructions à ses confrères

23.8.1912, Stagni à Bruchési: lui transmet copie des documents qui précèdent

23.8.1912, Stagni à Bernard: même sujet

17.8.1912, Stagni, Bruchési et Roy: conditions requises pour que la soumission des prêtres du Collège de Ste-Marie-de-Monnoir soit acceptée [Bruchési a envoyé ces conditions à Lemieux]

17.8.1912, Bruchési à Lemieux: encore au sujet des conditions requises

19.8.1912, La Patrie: "Le Collège Monnoir ferme ses portes et l'incident est clos" - s.p.

20.8.1912, Le Devoir: "L'affaire de Sainte-Marie-de-Monnoir"

28.8.1912, Sinnott: aide-mémoire; suivi de:

doc. 1...s.d., [Stagni]: lève la suspense (brouillon)

doc. 2...s.d., [Stagni]: lève la suspense (minute)

doc. 3...s.d., Roy: notes au sujet du texte qui précède

21.8.1912, Desmarais à Stagni: envoie:

doc. 1...21.8.1912, Larose, Victorin (ptre, St-Hyacinthe): bilan assermenté des affaires du Petit Séminaire

26.8.1912, Stagni à Bernard: lui envoie copie du bilan qui précède

23.8.1912, Bergeron à Stagni: renouvelle l'acte de soumission; suivi de:

doc. 1...23.8.1912, Bergeron à Stagni: acte de soumission

25.8.1912, Bergeron à Stagni: demande l'absolution des censures

26.8.1812, Stagni à Bergeron: absolution des censures
26.8.1912, Stagni à Bruchési et Bernard: leur envoie copie de l'absolution
27.8.1912, Desmarais à Stagni: accuse réception de la lettre du 23.8; rempliront toutes les prescriptions
27.8.1912, Roy à Stagni: Bruchési le remercie et espère que les autres vont suivre l'exemple de Bergeron; au sujet du retour du juge Monet; suivi de:
doc. 1...27.8.1912, La Presse: "M. le chanoine Lemieux annonce la soumission des prêtres de Monnoir", s.p.
doc. 2...27.8.1912, La Presse: "La bonne nouvelle à Saint-Hyacinthe", s.p.
28.8.1912, Bernard à Stagni: accuse réception de la lettre du 23.8; a relevé Bergeron de toute censure qu'il a encourue de sa part
28.8.1912, Chabotte, J.-H. (ptre, St-Hyacinthe) à Stagni: a rempli les prescriptions; demande d'être relevé de la suspense
30.8.1912, Sinnott: Chabotte a été relevé de la suspense
28.8.1912, Larose à Stagni: a rempli les prescriptions; demande d'être relevé de la suspense
30.8.1912, Sinnott: Larose a été relevé de la suspense
28.8.1912, Tanguay, F.X. (ptre, St-Hyacinthe) à Stagni: a rempli les prescriptions; demande d'être relevé de la suspense
30.8.1912, Sinnott: Tanguay a été relevé de la suspense
29.8.1912, Leduc, C.-X.-O. (ptre, St-Hyacinthe) à Stagni: a rempli les prescriptions; demande d'être relevé de la suspense
30.8.1912, Sinnott: Leduc a été relevé de la suspense
29.8.1912, Larivière, F.X. (ptre, St-Hyacinthe) à Stagni: a rempli les prescriptions; demande d'être relevé de la suspense
30.8.1912, Sinnott: Larivière a été relevé de la suspense
30.8.1912, Stagni à Bruchési et Bernard: au sujet de Chabotte, Larose, Tanguay, Leduc et Larivière
30.8.1912, Stagni à De Lai: le Collège est fermé; les prêtres ont fait acte de soumission
30.8.1912, Tanguay à Stagni: demande d'être relevé de la suspense
31.8.1912, Sinnott: Tanguay
30.8.1912, Hamel, J.-P. (ptre, St-Hyacinthe) à Stagni: demande d'être relevé de la suspense
31.8.1912, Sinnott: Hamel a été relevé de la suspense
30.8.1912, Geoffrion, Léonidas (ptre, St-Hyacinthe) à Stagni: demande d'être relevé de la suspense
31.8.1912, Sinnott: Geoffrion a été relevé de la suspense
30.8.1912, Roy à Stagni: Bruchési a reçu une lettre des avocats d'Edwards; suivi de:
doc. 1...28.8.1912, Elliott & David à Bruchési: au sujet de la cause Edwards vs le Petit Séminaire
29.8.1912, Bernard à Stagni: au sujet de Bergeron
31.8.1912, Stagni à Bruchési et Bernard: au sujet de Tanguay, Hamel et Geoffrion

85.1/4 (segue) (1912)

31.8.1912, Caron, J.-Stanislas (ptre, St-Hyacinthe) à Stagni: demande d'être relevé de la suspense

2.9.1912, Sinnott: Caron a été relevé de la suspension

31.8.1912, Labonté, Félix (ptre, St-Hyacinthe) à Stagni: demande d'être relevé de la suspension

2.9.1912, Sinnott: Labonté a été relevé de la suspension

2.9.1912, Stagni à Bruchési et Bernard: au sujet de Caron et Labonté

30.8.1912, Bernard à Stagni: au sujet du bilan assermenté

31.8.1912, Bernard à Stagni: au sujet de la réclamation d'Edwards et des archives du Collège de Monnoir

3.9.1912, Barsalou, J.-H. (ptre, St-Hyacinthe) à Stagni: demande d'être relevé de la suspension

3.9.1912, Sinnott: Barsalou a été relevé de la suspension

3.9.1912, Stagni à Bruchési et Bernard: au sujet de Barsalou

2.9.1912, Laflamme, J.-M. (ptre, St-Hyacinthe) à Stagni: demande si on ne pourrait pas rouvrir le Collège à Farnham

4.9.1912, Sinnott à Laflamme: accuse réception; le dél.ap. est absent

19.8.1912, De Lai à Stagni: au sujet de l'affaire de Monnoir; envoi:
doc. 1...[27.7.1912], [Bernard à De Lai]: au sujet de la possibilité d'ouvrir le Collège à Farnham ou à Sorel (extrait)

2.9.1912, Bernard à Stagni: au sujet d'Edwards et des dettes du Collège

5.9.1912, Sinnott à Bernard: accuse réception; le dél.ap. est absent

4.9.1912, Éthier, Pierre (ptre, St-Hyacinthe) à Stagni: demande d'être relevé de la suspension; suivi de:
doc. 1...3.9.1912, Bourque, H. (sj, Sault-au-Récollet): Éthier a commencé la retraite

5.9.1912, Sinnott à Éthier: le dél.ap. est absent

5.9.1912, Alix, E. (ptre, St-Hyacinthe) à Stagni: demande d'être relevé de la suspension

6.9.1912, Sinnott: Alix a été relevé de la suspension

5.9.1912, Godreau, G.-A. (ptre, St-Hyacinthe) à Stagni: demande d'être relevé de la suspension

6.9.1912, Sinnott: Godreau a été relevé de la suspension

4.9.1912, Desmarais à Stagni: demande d'être relevé de la suspension

6.9.1912, Sinnott: Desmarais a été relevé de la suspension

6.9.1912, Sinnott à Bruchési: au sujet de Desmarais, Godreau et Alix

5.9.1912, Roy à Sinnott: le remercie; ont été assiégés de demandes pour laisser ouvrir le Collège de Saint-Jean; suivi de:
doc. 1...3.9.1912, La Presse: "M. le juge Monet et l'affaire de Monnoir", p. 4
doc. 2...s.d., La Presse: "La visite pastorale supprimée", s.p. [Bruchési n'alla pas à St-Jean parce qu'on y voulait tenir une assemblée pour la réouverture du Collège]
doc. 3...3.9.1912, La Presse: "L'affaire de Monnoir prendrait une tournure tout à fait inattendue", s.p. [Sir Lomer Gouin et M. Joseph Demers auraient demandé à Bruchési de confier aux prêtres de Monnoir le Séminaire ouvert à St-Jean. En réalité, Roy avait écrit à Sinnott que Gouin et Demers savaient d'avance que ce n'était pas possible, mais ne voulaient pas contrarier leurs électeurs]
doc. 4...4.9.1912, La Presse: "L'ordre de Rome est formel", s.p.

5.9.1912, Benoît, Joseph (ocr, Oka) à Stagni: au sujet des exercices spirituels des prêtres de Monnoir; suivi de:
doc. 1...5.9.1912, Benoît: certifie que Hamel, Barsalou et Tanguay ont fait, sous sa direction, les exercices spirituels

7.9.1912, Roy à Stagni: lui confie:
doc. 1...s.d., Larose à Bruchési: le dél.ap. lui a levé la suspense; devrait rester à St-Jean pour s'occuper de la liquidation des biens
doc. 2...6.9.1912, Bruchési à Larose: celui-ci doit s'adresser au dél.ap.

9.9.1912, Stagni à Bruchési: lui envoie le bilan assermenté des prêtres de Monnoir et les lettres à ce sujet de Bernard

7.9.1912, Larose à Stagni: demande permission célébrer la messe à St-Jean

10.9.1912, Stagni à Larose: celui-ci ne peut pas célébrer la messe à St-Jean

7.9.1912, Robert, A. (ptre, St-Hyacinthe) à Stagni: demande d'être relevé de la suspense

10.9.1912, Stagni à Robert: le relèvera de la censure, quand il aura quitté St-Jean

8.9.1912, Lemieux à Stagni: demande d'être relevé de la suspense; demande de célébrer à St-Jean

10.9.1912, Stagni à Lemieux: celui-ci ne peut plus célébrer à St-Jean

9.9.1912, Desmarais à Stagni: Caron, Labonté, Chabot, Geoffrion, Tanguay, Larose, Larivière et Leduc ont fait leur retraite au Noviciat omi de Lachine Locks, Québec

11.9.1912, Bourque à Sinnott: l'abbé Éthier a fait sa retraite à la Maison St-Joseph de Sault-au-Récollet

13.9.1912, Bruchési à Stagni: au sujet du bilan

16.9.1912, Gauthier (arch., Ottawa) à Stagni: un des prêtres de Monnoir voudrait enseigner dans le diocèse d'Ottawa

17.9.1912, Stagni à Gauthier: si le prêtre a été relevé de la suspense, il n'y a aucun problème

16.9.1912, Lemieux à Stagni: demande d'être relevé de la suspense

18.9.1912, Sinnott: Lemieux a été relevé de la suspense

16.9.1912, Robert, A. (ptre, Montréal) à Stagni: Sainte-Angèle-de-Monnoir est son domicile, mais il appartient au diocèse de Montréal

18.9.1912, Sinnott: Robert a été relevé de la suspense

18.9.1912, Stagni à Bruchési et Bernard: au sujet des abbés Lemieux et Robert

18.9.1912, Éthier à Stagni: a quitté St-Jean

18.8.1912, Sinnott: Éthier a été relevé de la suspense

18.9.1912, Stagni à Bruchési et Bernard: au sujet d'Éthier

18.9.1912, Bruchési à Stagni: a eu une interview avec Lacoste, sir Alexandre au sujet de la liquidation des biens du Collège de Monnoir; suivi de:
doc. 1...16.9.1912, Lacoste à Roy: au sujet de la liquidation (copie)

20.9.1912, Stagni à Larose: au sujet de la liquidation

20.9.1912, Stagni à Bruchési et Bernard: envoie copie de la lettre à Larose

22.9.1912, Bernard à Stagni: au sujet de la liquidation

23.9.1912, Dalpé, J.-D. (omi, Lachine): Godreau, Alix, Desmarais, Lemieux et Robert ont terminé leur retraite

24.9.1912, Roy à Stagni: au sujet de la liquidation

21.9.1912, Dubois, H. à Stagni: Larose est parti [Dubois a écrit sur un "avis de réception"]

26.9.1912, Sinnott à Coulter, R.M.: au sujet de l'avis de réception utilisé par Dubois [Dans ledit avis un certain Henri Côté avait signé comme destinataire]

27.9.1912, Coulter à Sinnott: demande de voir ledit avis de réception
28.9.1912, Sinnott à Coulter: lui envoie l'avis
27.9.1912, Cloutier (év., Trois-Rivières) à Stagni: au sujet de la dette des prêtres de Monnoir envers le diocèse de Trois-Rivières
1.10.1912, Stagni à Cloutier: au sujet des prêtres de Monnoir
30.9.1912, Galtier, E. (rel. du St-Sacrement, Montréal) à Stagni: Bergeron a fait sa retraite
7.10.1912, Alix à Stagni: demande de dire la messe à St-Jean
10.10.1912, Stagni à Alix: ne peut pas lui accorder la permission
8.10.1912, Allaire, J.-B.-A. (ptre, St-Hyacinthe) à Stagni: le Petit Séminaire devait payer 75\$ annuellement à la soeur de Courtemanche, J.-J (abbé) [Allaire est le neveu de Courtemanche]
10.10.1912, Stagni à Allaire: toute réclamation doit être adressée aux membres de la Corporation du Petit Séminaire de Monnoir
9.10.1912, Cloutier à Stagni: accuse réception
12.10.1912, Verrest, Hector-B. à Sinnott: au sujet de l'avis de réception signé par Côté, Henri
16.10.1912, Alix à Stagni: est surpris par la décision du dél.ap.
3.11.1912, Stagni à De Lai: rapport (17 pages); précédé d'une liste de documents envoyés à De Lai
9.12.1912, De Lai à Stagni: lui envoie:
doc. 1...7.12.1912, Sbarretti à De Lai: son opinion au sujet du rapport de Stagni

85.1/5 (segue) (1913-1914)

17.1.1913, Roy [à Stagni]: est certain de régler la question Marceau
25.1.1913, Roy à Stagni: a réglé la question Marceau; suivi de:
doc. 1...24.1.1913, Marceau à Stagni: reçu
28.1.1913, Stagni à Roy: le remercie
5.2.1913, Roy à Stagni: Bernard lui a envoyé un chèque
10.2.1913, Stagni à Roy: est heureux d'apprendre que Bernard a envoyé le chèque
10.2.1913, Stagni à Bernard: le remercie
12.2.1913, Stagni à De Lai: au sujet de l'opinion de Sbarretti; a réglé l'affaire
6.3.1912, Bernard à Stagni: lui envoie en secret copie de:
doc. 1...6.3.1913, Bernard à Gauthier (arch., Ottawa): on dit que les prêtres de Monnoir projettent de s'emparer du Collège de Nominique (4 pages)
8.3.1912, Stagni à Bernard: le remercie
14.3.1913, De Lai à Stagni: le remercie
29.3.1913, The Gazette (Montréal): "Mgr Sbarretti Will Not Reply" - s.p. [Sbarretti a refusé d'être interrogé au sujet de la cause Edwards vs le Petit Séminaire de Ste-Marie-de-Monnoir]
18.7.1913, De Lai à Bernard: lettre apostolique au sujet des prêtres de Monnoir (en latin) (copie certifiée par le diocèse de Montréal)

3.10.1913, Brunet, F.-X. (év., Mont-Laurier) à Sinnott: lui rend le document qui précède [Au verso, Sinnott explique que Brunet était venu parler avec Stagni au sujet des prêtres de Monnoir qui enseignaient au Collège de Nominungue]

s.d., coupures de journaux, de 1912 à 1913:

doc. 1...1.5.1912, La Patrie: "Le collège de Monnoir disparaîtrait et ses prêtres se disperseraient", s.p.

doc. 2...18.7.1912, The Gazette: "Comment Severe on Monet Speech", p. 16 (2 copie)

doc. 3...18.7.1912, The Gazette: "Will Question Ex-Papal Delegate", s.p.

doc. 4...25.7.1912, The Tribune (Montréal): "A Regrettable incident", s.p.

doc. 5...26.7.1912, La Patrie: "Ils en appellent à Rome", s.p.

doc. 6...26.7.1912, La Tribune (Sherbrooke): "Un nouvel appel sera porté à Rome", s.p.

doc. 7...Le Pays (Montréal): "Une réplique de l'Hon. juge Monet", p. 1

doc. 8...8.8.1912, La Presse (Montréal): "La troublante question du collège de Monnoir en voie de règlement", s.p.

doc. 9...9.8.1912, The Star (Montréal): "Monnoir Priests Do Not Submit To Church's Order", p. 1

doc. 10...10.8.1912, The Free Press (Ottawa): "Don't Believe They Will Be Excommunicated", s.p.

doc. 11...12.8.1912, The Citizen (Ottawa): "Will Stand By The College", s.p.

doc. 12...12.8.1912, The Citizen: "Priest Submit Church Ruling"

doc. 13...14.8.1912, La Patrie: "Les prêtres de Monnoir n'ouvriront pas les portes de leur collège à Saint-Jean", s.p.

doc. 14...14.8.1912, The Citizen: "College Case in New Light", p. 12

doc. 15...14.8.1912, La Patrie: "Le dernier appel pour les prêtres de Monnoir est rejeté par Rome", s.p.

doc. 16...26.8.1912, La Patrie: "Les prêtres ont fait leur soumission", s.p.

doc. 17...3.9.1912, La Patrie: "Mgr Bruchési à St-Jean", s.p.

doc. 18...4.9.1912, La Patrie: "L'affaire du Collège de Monnoir", s.p.

doc. 19...4.9.1912, Le Devoir (Montréal): "Le Collège de Monnoir", s.p.

doc. 20...5.9.1912, The Citizen: "Monnoir Priest", s.p.

doc. 21...9.9.1912, La Patrie: "M. le Juge Monet et l'affaire de Monnoir", s.p.

doc. 22...11.9.1912, La Patrie: "Le collège de Monnoir", s.p.

doc. 23...20.2.1913, La Patrie: "Un écho de l'affaire Ste-Marie-de-Monnoir", s.p.

doc. 24...29.3.1913, La Patrie: "Mgr Sbarretti est-il tenu de répondre au tribunal civil?", s.p.

doc. 25...2.5.1913, La Patrie: "Le silence persistant de Mgr Sbarretti", p. 1

30.10.1913, The Citizen (Ottawa): "Formal Papal Ablegate Refused To Answer Questions of B.C. Commissions" - s.p.

29.10.1913, La Patrie (Montréal): "On demande respectueusement à Mgr Sbarretti de répondre" - s.p.

2.12.1913, La Patrie: "Mgr Sbarretti vaudra-t-il répondre?" - p. 1

2.12.1913, Le Devoir (Montréal): "Le collège de Monnoir" - s.p.

10.1.1914, Bruchési à Stagni: le juge Charbonneau a rendu un jugement qui pourrait embarrasser Sbarretti; lui demande d'intervenir auprès du ministre de la Justice; suivi de:

doc. 1...10.1.1914, La Patrie, "Une requête par la voie diplomatique", s.p. [Le juge a demandé l'intervention du gouvernement fédéral canadien et du gouvernement italien]

19.1.1914, Stagni à Doherty, Charles: demande son intervention; lui explique qu'en réalité M. Edwards représente les prêtres de Monnoir

19.1.1914, Stagni à Bruchési: au sujet du juge Charbonneau et d'une lettre de Sbarretti

21.1.1914, Doherty à Stagni: le Procureur Général de Québec n'a rien dit au Secrétaire d'État du Canada

25.1.1914, Stagni à Bruchési: au sujet de la lettre de Doherty

26.1.1914, Bruchési à Stagni: le remercie

23.2.1914, Le Devoir: "Modes et danses condamnées" - s.p. [Avant de partir pour Rome, Bruchési a parlé de l'affaire de Monnoir et a fixé le règlement du Carême]

20.4.1915, La Patrie: "Ajourné de nouveau" - s.p. [La cause de M. Edwards contre le Petit Séminaire de Monnoir est renvoyée. Entre-temps, Sbarretti a dû comparaître sous peine d'encourir une punition des tribunaux civils d'Italie]